

Regardons un instant la triste situation économique dans laquelle nous sommes placés. J'ai ici un article du *Times* de New York, paru le lendemain du jour où le ministre des Finances nous a informés qu'il était allé à New York le 21 janvier pour s'entretenir avec le secrétaire au Trésor. Ce jour-là, le *Times* de New York publiait en gros caractères la manchette suivante: «Le Canada s'inquiète du ralentissement de son expansion économique». J'aimerais citer un court passage de l'article:

En 1967, alors que le Canada célébrait son centenaire et que les tourniquets de l'Expo allaient plus vite que personne n'avait osé l'espérer, la vigoureuse expansion économique de la décennie a perdu la majeure partie de son élan. La production nationale des biens et services a augmenté, mais seulement d'un maigre 2.5 p. 100.

Le taux moyen de croissance des 20 années précédentes, c'est-à-dire de 1946 à 1966, avait été de 5 p. 100. Il est tombé à 2.5 p. 100. Le taux désaisonnalisé du chômage était de 3.6 p. 100 en 1963, et il est passé à 4 p. 100 en 1967. En janvier 1968, le taux brut du chômage était de 6.1 p. 100; pourtant la productivité n'a augmenté que d'environ 2 p. 100 en 1967. Néanmoins, les conventions salariales prévoyaient en moyenne des hausses de 8 p. 100.

A mon avis, ce sont ces facteurs qui sont la cause de l'inflation et des difficultés qu'éprouvent bien des gens aujourd'hui. Selon le Conseil économique du Canada, le taux de croissance sain, permettant aux Canadiens de maintenir un niveau convenable d'expansion et d'emploi, se situerait aux environs de 5 p. 100. Nous n'avons pas atteint ce niveau au cours des 18 derniers mois. Au 30 novembre, le ministre songeait à commencer la présente année avec une augmentation d'impôt de 5 p. 100, qu'il appelait une surtaxe. Évidemment, ce bill fiscal a été défilé. Le chômage, d'après toutes les statistiques, est un peu plus élevé cette année, et il pourrait atteindre 7 p. 100 ou même davantage.

• (5.40 p.m.)

Le chômage augmente au Canada, mais baisse aux États-Unis. En janvier 1968, il y avait aux États-Unis, 3.5 p. 100 des ouvriers en chômage, le pourcentage le plus faible de leurs effectifs depuis 1953. Le chômage y a diminué pendant trois mois consécutifs: novembre et décembre 1967 et janvier 1968, tandis qu'au Canada, il augmentait. Nous ne pouvons donc pas prétendre que le chômage soit de caractère international. Assurément, certains problèmes d'ordre économique ont un caractère international; mais le chômage est plus aigu au Canada que chez notre voisin du Sud, et il exige à l'heure présente que nous nous y arrêtions sérieusement.

[M. Irvine.]

D'autre part, le coût des emprunts au Canada est devenu astronomique. Le député de Red-Deer a mentionné que le taux d'intérêt applicable aux prêts de la SCHL serait de 8.58 p. 100. Il est fort possible que le 1^{er} avril, au moment où les taux seront ajustés, ce taux d'intérêt représente 8 $\frac{3}{4}$ ou peut-être 9 p. 100. Il en résulterait un lourd fardeau, notamment pour les économiquement faibles. Bien entendu, d'autres hypothèques comportent maintenant un taux d'intérêt de 9, 10 ou 11 p. 100. Les intérêts courants élevés et le prix croissant des maisons empêchent des milliers de personnes d'accéder à la propriété.

En 1950, une modeste maison de trois chambres à coucher coûtait en moyenne \$14,500. Le taux d'intérêt était alors de 5 $\frac{1}{2}$ p. 100. Les paiements mensuels, pour une maison de ce genre, étaient en moyenne de \$90 par mois. En 1968, la même maison coûte en moyenne \$21,500, le taux d'intérêt, du moins pour l'instant, est de 8.58 p. 100, et les paiements mensuels de \$180.

J'affirme qu'un homme gagnant entre \$4,500 et \$8,000 par année ne peut accéder à la propriété. Cela lui est absolument impossible, et on devrait adopter des mesures pour aider ceux qui sont dans cette catégorie. Il fut un temps où nous étions d'avis qu'en permettant à quelqu'un de s'acheter une maison, on lui donnait l'occasion de devenir un meilleur Canadien et une raison de s'intéresser à sa collectivité. Ses enfants auraient une cour pour s'amuser. Cependant, ce temps est révolu. J'affirme que nous devons nous pencher sérieusement sur ce problème le plus tôt possible.

Bon nombre d'articles de journaux laissent entendre que le dollar canadien s'affaiblit, qu'il subit de fortes pressions à la suite du fléchissement des exportations de blé, de la fin de l'Expo '67, des réductions tarifaires que je viens de mentionner, de la dévaluation du sterling, de la productivité languissante et de la hausse des frais de main-d'œuvre. Le 14 février, je crois, le député de Regina a demandé au ministre des Finances quand il allait présenter son nouveau budget. Le ministre avait alors répondu qu'en fait il ne présenterait pas un nouveau budget avant la tenue prochaine du congrès de leadership. J'aimerais savoir s'il a changé d'idée, car ceci pourrait bien vouloir dire qu'un nouveau budget ne serait pas présenté avant la fin d'avril. Il y a aussi la perspective, comme le ministre l'a dit aujourd'hui, qu'une autre majoration d'impôts sera présentée demain.

Il se peut que le gouvernement, et avec lui, le ministre des Finances, ne soient pas particulièrement désireux d'imposer à un nouveau